23e Année. — N° 25. — 101 — Vendredi 19 juin 1874.

MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie,

PARAISSANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 23. — N° 25. TE VEA NO TAHITI. Mahana pae 19 tiunu 1874.

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*):
Un an... 18 fr.
Six mois... 10 »
Trois mois... 6 »
Un numéro: 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (*au comptant*):
Les 20 premières lignes... 50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes... 25 id.
Les annonces renouvelées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté réglant l'application dans les colonies de la loi sur les brevets d'invention. — Avis administratif.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Bulletin télégraphique. — Relation de ce qui est arrivé aux missionnaires espagnols à Tahiti en 1775 (*suite*). — Mouvement commercial. — Souscription pour les incendiés. — Mouvements du port — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉ qui règle l'application, dans les colonies, de la loi du 5 juillet 1844 sur les brevets d'invention (1).

Le Président du Conseil des Ministres, chargé du Pouvoir exécutif,
Sur le rapport du ministre de l'agriculture et du commerce;
Vu l'article 51 de la loi du 5 juillet 1844;
Vu l'avis du ministre de la marine et des colonies;
Le Conseil d'État entendu,

Arrête:

Art. 1er. La loi du 5 juillet 1844, sur les brevets d'invention, recevra son application dans les colonies à partir de la publication du présent arrêté.

2. Quiconque voudra prendre, dans les colonies, un brevet d'invention devra déposer, en triple expédition, les pièces exigées par l'article 5 de la loi précitée, dans les bureaux du directeur de l'intérieur.

Le procès-verbal constatant ce dépôt sera dressé sur un registre à ce destiné, et signé par ce fonctionnaire et par le demandeur, conformément à l'article 7 de ladite loi.

3. Avant de procéder à la rédaction du procès-verbal de dépôt, le directeur de l'intérieur se fera représenter:

1° Le récépissé délivré par le trésorier de la colonie, constatant le versement de la somme de cent francs pour la première annuité de la taxe;

2° Chacune des pièces, en triple expédition, énoncées aux paragraphes 1er, 2, 3 et 4 de l'article 5 de la loi du 5 juillet 1844.

Une expédition de chacune de ces pièces restera déposée sous cachet dans les bureaux de la direction, pour y recourir au besoin. Les deux autres expéditions seront enfermées dans une seule enveloppe, scellée et cachetée par le déposant.

4. Le gouverneur de chaque colonie devra, dans le plus bref délai, après l'enregistrement des demandes, transmettre au ministre de l'agriculture et du commerce, par l'entremise du ministre de la marine et des colonies, l'enveloppe cachetée contenant les deux expéditions dont il s'agit, en y joignant une copie certifiée du procès-verbal, le récépissé du versement de la première annuité de la taxe, et, le cas échéant, le pouvoir du mandataire.

5. Les brevets délivrés seront transmis, dans le plus bref délai, aux titulaires, par l'entremise du ministre de la marine et des colonies.

6. L'enregistrement des cessions de brevets, dont il est parlé en l'article 20 de la loi du 5 juillet 1844, devra s'effectuer dans les bureaux du directeur de l'intérieur.

Les expéditions des procès-verbaux d'enregistrement, accompagnées des extraits authentiques d'actes de cession et des récépissés de la totalité de la taxe, seront transmises au ministre de l'agriculture et du commerce, conformément à l'article 4 du présent arrêté.

7. Les taxes prescrites par les articles 4, 7, 11 et 22 de la loi du 5 juillet seront versées entre les mains du trésorier de chaque colonie, qui devra faire opérer le versement au trésor public, et transmettre au ministre de l'agriculture et du commerce, par la même voie, l'état des recouvrements des taxes.

8. Les actions pour délits de contrefaçon seront jugées par les cours d'appel dans les colonies.

Le délai des distances fixé par l'article 48 de ladite loi sera modifié conformément aux ordonnances qui, dans les colonies, régissent la procédure en matière civile.

9. Le ministre de l'agriculture et du commerce et le ministre de la marine et des colonies sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, les 21 octobre 1848.

Signé: E. CAVAIGNAC.

Le Ministre de l'agriculture et du commerce,
Signé: Tourret.

(1) L'arrêté local promulguant ce document a paru dans le précédent numéro.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

AVIS.

Par suite de la réception de traites sur le Caissier central, il pourra être satisfait aux demandes de traites de diverses coupures qui seront adressées à l'Ordonnateur.

PARTIE NON OFFICIELLE

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches extraites du *Courrier de San Francisco*.)

FRANCE.

Paris, 29 avril. — Le traité postal franco-américain a été signé aujourd'hui par les représentants des deux gouvernements et sera soumis à l'Assemblée en en demandant un examen immédiat. M. Washburne a proposé au gouvernement français que le traité prenne effet à partir du 1er juillet prochain.

Versailles, 12 mai. — L'Assemblée nationale s'est réunie aujourd'hui. Le président Mac-Mahon n'a pas envoyé de message. La démission de M. Picconi, député des Alpes Maritimes, a été reçue et acceptée. Les membres des bureaux de l'Assemblée seront élus demain.

Paris, 13 mai. — Le duc de Broglie va demander la discussion immédiate de la loi électorale. La gauche et l'extrême droite s'y opposent. Ce sera une question de cabinet. L'Assemblée a réélu aujourd'hui M. Buffet président.

Paris, 14 mai. — Le duc de Broglie accepte le défi de la gauche et de l'extrême droite à propos de la loi électorale, et il fera de sa discussion immédiate une question de cabinet.

Versailles, 15 mai. — La salle de l'Assemblée était comble aujourd'hui, dans la perspective d'une séance orageuse. L'ex-président M. Thiers occupait son siége. Le duc de Broglie a présenté son projet d'une seconde chambre et lu un rapport ministériel sur ce sujet. Dans ce rapport il est fait le plus grand éloge des services rendus au pays par le maréchal MacMahon et on fait ressortir la nécessité de fortifier son pouvoir. Faisant appel aux membres de l'Assemblée, le ministre dit: « Nous vous adjurons de continuer la trêve des partis pendant quelques années, mais vous devez donner au président des moyens de protection et des garanties à la société et au commerce. » Le rapport décrit alors la nouvelle Chambre, qui se nommera le grand conseil et dont les membres ne recevront aucun salaire. Lorsque M. de Broglie eut terminé, de nouvelles protestations partirent des bancs de la gauche et la séance devint des plus orageuses. La loi a été lue et renvoyée à la commission des trente.

Versailles, 16 mai. — La salle de l'Assemblée était comble aujourd'hui pour assister à la discussion sur la question de priorité de la loi électorale sur la loi municipale. M. Batbie a ouvert le feu en demandant que la discussion de la loi électorale commençât mercredi. La proposition a été appuyée par le duc de Broglie dans un long discours dans lequel il a déclaré que le gouvernement ne désirait pas éluder les engagements pris au sujet de la loi électorale, mais qu'il croyait que le pays voulait que la loi électorale fût discutée en premier lieu. Il a refusé d'accepter la déclaration de M. Lucien Brun, de l'extrême droite, qui, tout en disant que son parti s'opposerait à la priorité de la loi électorale, ne veut pas que cette opposition soit considérée comme un manque de confiance dans le ministère. Le débat s'est prolongé très-tard, et l'agitation était souvent si grande qu'il devenait nécessaire de suspendre la séance. A la fin de la séance, le président a annoncé que le gouvernement était défait par 381 voix contre 317, soit une majorité de 64 voix contre lui. Lorsque le tumulte causé par cette déclaration fut apaisé, le duc de Cazes a fait une proposition pour l'approbation du traité postal entre la France et les Etats-Unis, traité qu'il a annoncé être son dernier acte comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet actuel. L'Assemblée s'est alors ajournée et les ministres ont bientôt après remis leurs démissions au président Mac-Mahon.

Paris, 16 mai (soir). — La défaite du gouvernement et la démission du ministère causent ici une profonde émotion; on croyait à un compromis. Le vote comprend 331 membres de la gauche, 20 bonapartistes et 30 légitimistes. Thiers a voté avec l'opposition.

Paris, 17 mai. — Le président a accepté la démission du cabinet de Broglie et a chargé M. de Goulard de la formation d'un nouveau ministère qui sera complété demain. M. de Goulard, en acceptant la présidence du conseil, a déclaré que sa politique aurait pour but de faire adopter les lois constitutionnelles et de compléter la prolongation des pouvoirs de Mac-Mahon. On dit que de Goulard formera le gouvernement de membres du centre droit, de conservateurs et du centre gauche. M. Magne et un autre membre de l'ancien ministère seront probablement conservés. Les dernières nouvelles de Versailles désignent M. de Goulard comme ministre de l'intérieur, le comte de Chaudordy, aux affaires étrangères; Magne, aux finances; Mathieu-Bodet, aux travaux publics; Desseilligny, au commerce; Desjardins, à l'instruction publique, et le général Bertrand, à la guerre. Les journaux républicains demandent énergiquement la dissolution de l'Assemblée qui est incapable de constituer quoi que ce soit. Un bruit court que l'extrême droite a l'intention de demander le rétablissement de la monarchie, et, si elle échoue, de voter pour la dissolution. L'opinion générale est que le parti légitimiste a, par son vote de vendredi, commis un suicide politique. On affirme qu'il a agi d'après les instructions venues de Frohsdorf. La division entre les modérés et l'extrême droite rend probable une alliance entre les modérés et l'élément conservateur du centre gauche. Une nouvelle majorité peut ainsi être constituée qui soutiendra le nouveau gouvernement et lui rendra possible l'exécution du programme du septennat et la prompte adoption des lois constitutionnelles. On ne pense pas que la dissolution de l'Assemblée ait lieu si promptement. La tranquillité règne dans toute la France et le pouvoir du président Mac-Mahon n'est pas mis en question.

ANGLETERRE.

Londres, 18 mars. — La reine, dans son discours lu aujourd'hui à la réouverture du Parlement, parle du mariage du duc d'Edimbourg comme d'un gage d'amitié entre les deux grandes puissances.

Londres, 20 mars. — Une députation des chambres de commerce unies s'est présentée aujourd'hui chez lord Derby et a demandé que la loi sur les brevets soit assimilée à celle de tous les pays, à commencer par celle qui existe entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Lord Derby a répondu qu'une loi comme celle que demandaient ces messieurs était très-désirable. — Le 23e régiment de fusiliers, venant de la Côte-d'Or, a débarqué à Portsmouth ce matin au milieu d'une foule immense. Le maire est venu à sa rencontre et a prononcé un discours. Jusqu'au chemin de fer, les rues étaient décorées et la foule enthousiaste.

Archives PF-Messager-19/06/1874

Londres, 21 mars. — Le général Wolseley est arrivé ici cette après-midi. Son entrée à Londres a été un véritable triomphe. Le Parlement a refusé de recevoir une députation qui venait demander la mise en liberté des condamnés fenians. La loi accordant au gouvernement une somme de 4,000,000 de dollars pour les frais de l'expédition des Ashantees a été adoptée.

Londres, 23 mars. — Plus de dix mille personnes assistaient au débarquement des Highlanders. Il y a eu quelques accidents. On croit que la reine passera vendredi la revue de toutes les troupes de l'expédition.

Londres, 24 mars. — Disraeli a consenti à recevoir une députation de soixante-dix Irlandais, membres du Parlement, qui demandent la mise en liberté des prisonniers fenians. La députation est pleine de confiance dans le succès.

Londres, 27 mars. — Dans la Chambre des Communes, un membre a demandé quel était le nombre des prisonniers fenians, ainsi que le temps et le lieu de leur détention, et si ce n'était pas l'opinion du gouvernement que l'époque était venue de les mettre en liberté. Cross, ministre de l'intérieur, a répondu que les prisonniers étaient au nombre de seize, sur lesquels onze étaient d'anciens soldats qui avaient été condamnés à perpétuité pour avoir aidé les insurgés; deux autres avaient été condamnés à cinq ans de détention, un à sept ans et les deux derniers à perpétuité pour meurtre. Dix étaient en Australie, trois en Angleterre et trois en Irlande. Le gouvernement n'a nullement l'intention d'intervenir dans l'exécution des sentences. La Chambre a accueilli ces renseignements par des applaudissements.

Londres, 30 mars. — Une foule immense assistait à la revue des troupes revenant de la guerre des Ashantees. — A l'occasion de la revue passée par la reine, le général Wolseley a été créé commandeur de l'ordre du Bain.

Londres, 1er avril. — D'après le budget présenté par le chancelier de l'Echiquier, les recettes dépassent les dépenses de 4,100,000 dollars.

Londres, 6 avril. — La revue annuelle des volontaires a eu lieu aujourd'hui à Wimbleton. Dix mille hommes étaient sous les armes. — L'exposition internationale de Kensington a été ouverte aujourd'hui.

Londres, 17 avril. — Des affiches ont été apposées dans tous les districts ruraux d'Angleterre pour empêcher les émigrants de se rendre aux Etats-Unis sur le dire du consul Archibald, de New-York, qui affirme que 40,000 individus vont retourner en Angleterre.

Londres, 11 avril. — On sait de source officielle que la majorité des membres du cabinet approuve la proposition d'annexion des îles Fiji. Il est donc probable que la cession de ces îles, telle qu'elle est proposée par Cakobo, sera adoptée.

SUISSE.

Genève, 13 avril. — Une grève de briquetiers a dégénéré aujourd'hui en émeute. Plusieurs individus ont été blessés. Le désordre a été promptement réprimé par la police, qui a fait cinquante arrestations.

Berne, 20 avril. — Les nouvelles partielles que l'on a des élections sur le plébiscite pour la révision de la Constitution fédérale donnent une majorité de 100,000 en faveur de la révision.

AUTRICHE.

Vienne, 17 mars. — Les évêques catholiques romains qui font partie du Reichstag menacent de se retirer si le gouvernement insiste sur le vote des lois ecclésiastiques.

Vienne, 20 mars. — L'empereur ayant accepté la démission du ministère hongrois, a nommé M. Bitts (?) président du nouveau conseil des ministres.

Vienne 26 mars. — On dit que l'empereur va visiter Naples; il s'y rencontrera avec le roi d'Italie et se rendra avec lui à Turin.

Vienne 18 avril. — L'empereur François-Joseph a envoyé une réponse conciliatrice à la récente protestation du pape contre les lois ecclésiastiques. On croit que l'opposition du Vatican est très-formelle. La Chambre haute du Reichsrath autrichien a adopté aujourd'hui la loi ecclésiastique. Les évêques se sont tous retirés de la Chambre.

ITALIE.

Rome, 23 mars. — Le roi a reçu aujourd'hui plus de 3,000 personnes venues de divers points du royaume pour le féliciter à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son règne. M. Venesta, ministre des affaires étrangères, a présenté au roi une adresse des résidants anglais et américains.

Rome, 28 mars. — On dit que le roi Victor-Emmanuel a brûlé les adresses qui lui avaient été envoyées par les habitants de Trieste et qui contenaient des sentiments hostiles à l'Autriche, et qu'il a envoyé au gouvernement autrichien un désaveu complet de ces adresses.

ESPAGNE.

Madrid, 22 mars. — Un décret a été promulgué établissant une banque nationale avec le privilége d'émettre des billets et de s'incorporer toutes les autres banques. La nouvelle banque avancera au gouvernement 125,000,000 de pistoles.

Bayonne, 24 mars. — Les carlistes jettent des bombes incendiaires dans Bilbao. On dit que toutes les rues sont en flammes. Les assiégeants ont occupé Albin, un des faubourgs de la ville situé sur la rive gauche de la rivière.

Madrid, 26 mars. — Il y a eu un combat sanglant hier devant Bilbao. L'armée républicaine, commandée par Serrano, a attaqué à six heures du matin l'armée carliste, qui a fait une résistance acharnée. Le combat a duré toute la journée et les républicains ont couché sur les positions des carlistes. Le général Loma commandait le centre et le général Primo de Nevera la droite. Il est probable que le combat recommencera aujourd'hui.

Madrid, 27 mars. — La bataille de jeudi, devant Bilbao, a duré 13 heures. La dernière dépêche de Serrano dit qu'il a été victorieux. Dix-sept gros canons étaient vendredi en position pour une attaque sur Pedro-Abanto.

Madrid, 29 mars. — L'attaque de Serrano sur Pedro Abanto a été heureuse. Les carlistes ont été chassés jusqu'au delà de Santa Giuliana. —Les forces carlistes à Valencia, commandées par Suntas, ont été battues par les troupes du gouvernement. Dans la dernière bataille de Bilbao, le général Primo de Rivera a été mortellement blessé.

Bayonne, 30 mars. — Des dépêches carlistes de Bilbao disent que la bataille a recommencé samedi matin et a duré toute la journée. Les républicains ont été repoussés sur tous les points avec une perte de 4,000 hommes tués ou blessés, tandis que les carlistes n'ont perdu que 1,000 hommes. Une dépêche officielle de Somorrostro datée de vendredi soir, dit que l'attaque sur Abanto a été de nouveau suspendue.

Madrid, 1er avril. — L'armistice convenu entre les royalistes et les républicains devant Bilbao pour enterrer les morts est expiré aujourd'hui. Le général Rhodas avec 5,000 hommes est venu joindre le maréchal Serrano, et une autre bataille est imminente.

Bayonne, 5 avril. — Les opérations actives devant Bilbao ont recommencé le 3 par le bombardement d'Abanto par les troupes républicaines. Le maréchal Serrano réorganise ses forces, et les carlistes renforcent leurs positions.

Madrid, 13 avril. — Les forces carlistes qui étaient devant Gerone se sont retirées, les autorités municipales leur ayant payé cent mille réaux pour empêcher le blocus de la ville.

Bayonne, 20 avril. — Le général carliste Saballo, qui avait été fait prisonnier il y a quelques jours par les républicains, s'est échappé avec quelques-uns de ses officiers et est entré en France.

Madrid, 20 avril. — L'armée du Nord a reçu des renforts considérables; elle compte maintenant 40,000 hommes avec 70 pièces d'artillerie. Tous les préparatifs sont presque complétés pour une attaque générale sur les positions carlistes à Bilbao.

Madrid, 2 mai. — Les nouvelles officielles de ce matin annoncent que les républicains sont entrés dans Bilbao. Les carlistes fuient en désordre. Il y a un grand enthousiasme dans Madrid.

Madrid, 3 mai. — Des dépêches complémentaires disent que le général Concha qui, il y a quelques jours, avait quitté la côte avec 20,000 hommes pour attaquer les derrières des carlistes, a gagné les hauteurs sur la rive gauche de la Nerva, vers Soharerto. Le général carliste Andechaque a été tué dans les engagements qui ont précédé la délivrance de Bilbao par les troupes de Serrano.

Madrid, 4 mai. — Serrano est entré dans Bilbao samedi. Il y a eu grandes réjouissances et illuminations dans la ville. La municipalité a envoyé des adresses à Serrano et à Concha. Des dépêches complémentaires de Bilbao disent que de petites bandes de carlistes se rendent dans l'espoir d'une amnistie. Le corps principal fait sa retraite dans la direction de la province de Guipuzcoa. Bilbao reprend son apparence accoutumée. Le commerce revit. Les obstacles placés dans la rivière pour empêcher l'approche des bâtiments de guerre du gouvernement ont été enlevés hier.

Madrid, 4 mai. — Le principal corps d'armée des carlistes, commandé par le prince Alphonse, est à Ricpall. Don Carlos est à Durango. Le maréchal Serrano est attendu à Madrid samedi. Les habitants de Bilbao étaient sans pain pendant la dernière semaine du siége. Les troupes républicaines ont été victorieuses dans plusieurs escarmouches en Andalousie, Valence et Nouvelle Castille.

Madrid, 6 mai. — Serrano est arrivé ici cette après-midi et a été reçu avec grand enthousiasme. On avait dressé des arcs de triomphe et toutes les maisons étaient pavoisées.

Madrid, 7 mai. — Castellar a adressé des félicitations à Serrano sur ses succès dans le Nord. Serrano a répondu que le mouvement carliste avait été seulement arrêté, mais non vaincu. Don Carlos a lancé une proclamation dans laquelle il exprime toute confiance en un prochain triomphe.

Madrid, 10 mai. — La question de la réorganisation du gouvernement est le sujet de toutes les conversations à Madrid. Le maréchal Serrano dit qu'il formera un meilleur cabinet que celui qui existe, mais il attend pour cela que sa santé soit complètement rétablie.

Madrid, 13 mai. — Le nouveau ministère est composé comme suit : président du conseil, Seballo; guerre, Sagosta; intérieur, Uli; affaires étrangères, Camacho; finances, Martinez; justice, Colmenarez; travaux publics, Ortez; colonies, Ariaz.

Madrid, 14 mai. — Les gouverneurs de plusieurs provinces ainsi qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires ont donné leur démission à la suite des changements opérés dans le gouvernement.

Madrid, 15 mai. — Concha marche en avant pour occuper les défilés entre la Biscaye et la vallée de Guipuzcoa. Beaucoup d'habitants quittent Bilbao. Don Carlos est à Tolosa avec le gros de ses troupes. La situation politique à Madrid continue à être très-critique. La presse de l'opposition maltraite fort le nouveau ministère. Les grandes villes sont mécontentes. De nouveaux ambassadeurs ont été nommés à Vienne, Lisbonne et Berlin. Le gouvernement a lancé un manifeste dans lequel il demande l'appui de toutes les fractions du parti libéral; il déclare qu'il n'usera de son pouvoir que pour repousser toute attaque injustifiable; il fera tous ses efforts pour détruire les carlistes; il promet de faire connaître la véritable situation du Trésor et d'apporter la plus grande honnêteté et la plus rigide économie dans l'administration des revenus de l'Etat.

Bayonne, 15 mai. — Le général Elio n'est plus chef d'état-major de Don Carlos; le général Dorregaray l'a remplacé.

Madrid, 19 mai. — Des escarmouches sérieuses entre les républicains et les carlistes ont été livrées aujourd'hui près de Bilbao. Les carlistes ont attaqué et ont été repoussés avec de grandes pertes. Trente carlistes ont été faits prisonniers. Les républicains ont perdu cent hommes tués ou blessés. Les carlistes attendent l'arrivée d'un chargement d'armes venant d'Angleterre.

CUBA.

La Havane, 5 avril. — Le général Jose de la Concha, capitaine-général de Cuba, est arrivé à Porto-Rico et est attendu ici lundi.

La Havane, 7 avril. — Le capitaine-général Concha a adressé une proclamation aux habitants dans laquelle il dit que la guerre est confinée dans les parties les moins habitées de l'île; elle peut encore durer quelque temps, mais les parties riches et populeuses de Cuba seront protégées contre toute dévastation et l'intégrité du territoire sera conservée. Il invite le peuple au calme; il promet la politique la plus sévère envers les ennemis de l'Espagne, protection à ses amis et justice à tous. Il considère que l'union la plus complète doit, dans les circonstances actuelles, exister entre les Espagnols et il ne permettra pas l'existence de partis politiques. Il est convaincu que la paix sera restaurée sous le drapeau espagnol, et dit qu'il attendra des temps plus tranquilles pour résoudre la grave question de l'esclavage.

Key-West, 10 avril. — Une lettre de la Havane dit que Frederick A. Dockery, autrefois membre du Congrès de la Floride, et récemment collecteur des Etats-Unis à Jacksonville, était arrivé il y a quelque temps à la Havane et y avait séjourné plusieurs jours. Il se rendit ensuite à Santiago de Cuba et se présenta à l'agent consulaire américain, à Nuevitas, disant qu'il venait de l'intérieur. Le consul le conduisit chez le gouverneur qui en référa au général Portello, commandant à Puerto Principe. Celui-ci ordonna l'arrestation du consul et de Dockery. Le consul a été ensuite mis en liberté. Mais comme ont a trouvé sur Dockery des papiers compromettants, on l'a maintenu en prison. Son procès se suit en ce moment, et s'il est reconnu coupable d'avoir communiqué avec les insurgés, il sera probablement exécuté.

La Havane, 11 avril. — Il est annoncé dans la *Gazette officielle*

Archives PF-Messager-19/06/1874

d'aujourd'hui que tous les esclaves délivrés au gouvernement conformément au décret rendu par le capitaine général Jovellar seront enrôlés sous les ordres d'officiers blancs. Ils serviront pendant quatre ans et à l'expiration de leur engagement ils seront libres. Leur paie sera celle des troupes régulières.

La Havane, 15 avril. — Le juge-avocat de la cour martiale qui juge en ce moment Dockery, demande une condamnation à mort. Les pièces de l'affaire ont été soumises au capitaine-général Concha, et on fait beaucoup de démarches pour obtenir une commutation de peine. Concha a supprimé la *Paloma* et a envoyé son éditeur en Espagne.

La Havane, 15 avril. — Les autorités donnent officiellement la nouvelle que 2,000 insurgés ont attaqué le camp fortifié des Espagnols à Artéga le 7 de ce mois, et se sont retirés.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 27 mars. — M. Bertholdi, ministre de France, est arrivé aujourd'hui.

New York, 10 avril. — Le consul des Etats-Unis à Samana a écrit au ministère qu'il y avait grand danger pour les Américains qui résident à Santo Domingo, par suite de l'abrogation du traité avec la Compagnie de la baie de Samana, et qu'il demandait l'envoi d'un bâtiment de guerre pour la protection des hommes et de la propriété.

Mexico, 15 mars. — Une bande a attaqué dans la nuit du 7 mars une chapelle protestante à Puebla, a brisé les fenêtres et les meubles, détruit la Bible et lapidé le pasteur, Antonio Corsal.

Havane, 23 mars. — Des nouvelles du Mexique disent que le général Santa-Anna est arrivé à Mexico et a rendu visite au président. Son intention est d'habiter Taenbaya, à sept milles de la capitale. Comme il est à peu près ruiné, l'ex-président se propose de demander au Congrès une pension ou l'autorisation de rentrer en possession d'une partie de sa propriété privée qui a été confisquée par l'Etat.

Mexico, 2 avril. — Le mouvement révolutionnaire de Chipas a été réprimé. Six des assassins du Rev. M. Stephens ont été condamnés à mort. Le jugement du prêtre Ochea et des autres individus impliqués dans cette affaire n'est pas encore terminé. Le Congrès est rentré en session aujourd'hui. La paix règne dans tout le Mexique.

New York, 6 avril. — Les journaux de Rio Janeiro donnent des détails sur le jugement de l'évêque de Pernambuco, accusé de crime contre les lois de l'Empire du Brézil. L'évêque a été reconnu coupable et condamné à quatre années de travaux forcés.

Paris, 13 avril. — Des nouvelles de Rio Janeiro annoncent que le gouvernement brésilien a gracié l'évêque de Pernambuco.

Londres 3 avril. — Les dernières nouvelles du Cap sont du 13 mars. Une ambassade composée de 250 personnes et envoyée par le roi des Ashantees, était arrivée. On dit qu'ils refusent de discontinuer les sacrifices humains et discutent le montant de l'indemnité.

Calcutta, 17 mars. — La famine prend des proportions formidables dans le Bengale. Dans le seul district de Tierhoot, plus de cent mille personnes affamées se sont présentées dans l'espace de quelques jours pour avoir des secours du gouvernement.

Londres, 11 avril. — Une dépêche de Calcutta adressée au *Standard* dit que la famine est terminée. L'accumulation des provisions faites par le gouvernement est plus que suffisante pour subvenir à toutes les demandes, et les souscriptions anglaises ne sont plus nécessaires.

Londres, 17 mars. — Des dépêches adressées au *Daily News*, de l'Asie centrale, disent que l'anarchie règne à Khiva.

Londres, 20 mars — Les restes de Livingstone ont quitté Aden le 23 sur un steamer anglais. Le corps a été reconnu à Zanzibar.

Londres, 29 mars. — Le steamer *Malera* est arrivé de Suez samedi, avec les restes de Livingstone. Le Dr. Livingstone avait une dyssenterie chronique depuis plusieurs mois. Quoique bien soigné, il fut forcé de se mettre au lit, et il est mort le 4 mai 1873. Le cadavre a été salé et séché au soleil. Le chef Kilumbo a fait battre les tambours et tirer le canon en son honneur. Tous les papiers de Livingstone sont en possession de M. Arthur Long.

Londres, 15 avril. — Cinquante mille personnes étaient présentes au moment de l'arrivée des restes de Livingstone, qui ont été transportés dans la salle de la société de Géographie, où le Dr. William Ferguson a constaté leur identité.

Londres, 18 avril. — Les funérailles du Dr. Livingstone ont eu lieu ce matin à l'abbaye de Westminster et ont attiré beaucoup de monde. La reine et le prince de Galles ont envoyé leurs voitures. A Glasgow, tous les établissements publics ont été fermés.

Londres, 25 mars. — Le *Great Eastern* partira au mois d'août pour poser le câble portugais de St. Vincent (Iles du Cap Vert) à Pernambuco (Brésil).

Londres, 31 mars. — Une dépêche adressée au *Times* dit que le steamer *Nile* s'est perdu corps et biens entre Hongkong et Yokohama. Les commissaires japonais à l'Exposition de Vienne étaient au nombre des passagers.

Paris, 5 avril. — M. Charles Ernest Beulé, le célèbre professeur, membre de l'Assemblée, est mort.

RELATION DE CE QUI EST ARRIVÉ AUX MISSIONNAIRES ESPAGNOLS A OTAHETI EN 1775

Voir le *Messager* du 10 avril 1874.

Le 31 juillet à midi, l'eri Vegiatua est arrivé à notre hospice porté dans son lit par quatre serviteurs et accompagné par un vieux capitaine. Nous l'avons reçu avec des caresses et toutes sortes de démonstrations amicales. Le vieux capitaine dont il vient d'être parlé demanda au P. Geronimo si nous avions quelque chose à reprocher à Vegiatua. Nous avons répondu que non, et qu'au contraire Vegiatua était notre bon ami. Retournant près de l'eri, il lui fit connaître notre réponse, dont Vegiatua parut être très-satisfait. Alors l'interprète lui dit « que nous savions qu'on avait tué un homme à Ojatutira, et qu'on l'avait porté à l'imarai d'Atajaru ; qu'on nous a fait savoir qu'on devait en tuer d'autres, et qu'enfin nous avions des avis certains que les gens de Tallarapu avaient l'intention de nous voler et de nous dépouiller de tout ce que nous avions dans le cas où il mourrait. Ceci, poursuivit l'interprète, nous oblige à ne pas sortir de notre maison et d'avoir des armes préparées pour nous défendre dans le cas où ses gens viendraient à nous attaquer ; qu'il doit savoir que c'est mal de tuer des innocents ; que ceux de Lima ne le font point, etc. » Ayant ainsi détaillé à l'eri des coutumes bien propres à nous donner des craintes, Vegiatua, sans rien contester de ce que lui disait l'interprète, a répondu « qu'il ne fallait pas nous en aller à Lima lorsqu'un navire viendrait et de rester à Ojatutira. » Nous lui avons fait observer que « si les habitants continuaient à tuer les gens, nous retournerions à Lima, mais que s'ils se corrigent et ne prennent la vie à aucun innocent, nous resterons à Ojatutira comme il le demandait » Il ne nous a fait aucune réponse ; et peu après ses serviteurs l'ont emporté à la case d'où il était venu pour nous voir et qui est située de l'autre côté de la rivière.

Le 1er août à quatre heures du soir, le P. Geronimo est parti de l'hospice avec l'interprète pour visiter le malade, ainsi que pour voir dans l'imarai de Vegiatua les cadavres des deux hommes qu'on avait sacrifiés dans le district d'Ojitia (Hitiaa). Nous avons traversé la rivière dans deux pirogues, et nous avons trouvé le malade devant sa case à l'ombre des arbres, bien arrangé dans son lit et prenant le frais, entouré du capitaine Titorea et de quelques serviteurs. Nous lui avons parlé avec beaucoup d'affection, et nous sommes restés près de lui quelques instants. Il avait une fièvre très-forte et paraissait très-affaibli.

La visite terminée, nous avons repassé la rivière, et nous nous sommes rendus à l'imarai pour voir les cadavres des deux hommes sacrifiés pour le salut du malade. Nous avons pris les chemins les plus détournés pour ne pas être vus, parce que les Indiens se cachaient de nous. Cependant nous avons appris qu'à midi il était arrivé du district d'Ojitia deux pirogues accompagnées de beaucoup de monde, et amenant les deux cadavres, qui étaient ceux d'un Indien et de son fils ; ils étaient placés dans deux pirogues séparées, montées par des tajuas. Nous sommes arrivés auprès de l'imarai, et nous avons vu, attaché à une longue perche, un sac ou panier habilement tressé avec des feuilles de palmier, et dans lequel se trouvait le cadavre du fils, qui, d'après son aspect, pouvait avoir dix à douze ans. Nous avons continué notre excursion, et nous fîmes rencontre de trois tajuas qui avaient apporté le corps. Nous sommes arrivés au bord de la mer sans nous arrêter, et nous y avons vu la pirogue d'où l'on venait de débarquer le cadavre du père du garçon sacrifié. Nous ne nous sommes pas approchés de cette pirogue, vu le grand nombre d'Indiens qui se rendaient au débarcadère. Comme nous savions qu'ils se défiaient de nous, nous avions l'air de ne nous douter de rien, et nous avons pris le même chemin par lequel ils venaient. Taytoa, qui marchait en tête de tous les autres, nous a demandé d'où nous venions ; je lui répondis que c'était du district d'Aragero ; et, sans nous arrêter davantage, nous avons passé au milieu de tout le monde et nous sommes rentrés à l'hospice. Il était à peu près l'heure des prières du soir.

Le lendemain ils ont emporté les cadavres dans l'imarai du district d'Atajura pour les offrir à Teatua. Ils déposent les victimes dans cet imarai, lequel, par suite, est plein d'ossements.

Le 6, avant le jour, les tajuas qui veillaient le malade se sont mis à pousser des cris perçants, au point que nous en avons été épouvantés. Nous étions cependant sur nos gardes ; mais croyant que l'eri se mourait très-probablement, nous nous sommes levés. A peine étions-nous sur pied, qu'un Indien est venu à l'hospice pour nous dire que Vegiatua était déjà mort, et que la mère du défunt désirait que l'interprète allât à sa case et qu'elle l'attendait. Il s'y est rendu immédiatement, et en arrivant auprès de celui qu'on croyait déjà trépassé, il a vu qu'il donnait encore quelques signes de vie, mais c'étaient les dernières convulsions qui précèdent la mort. — Peu de temps après, on nous a donné avis qu'un Indien avait forcé l'enclos où nous tenions nos poules pour nous voler. L'interprète s'est mis à sa poursuite et a pu lui en reprendre une qu'il emportait ; le voleur a continué sa route en fuyant. C'était le même homme qui avait blessé avec une pierre un marin du paquebot au voyage précédent, ce dont nous avons rendu compte en son lieu.

Opu, la mère de Vegiatua, ayant eu connaissance de l'audace de cet homme, et se rappelant, au milieu d'une douleur bien naturelle, les menaces de ses vassaux de Tallarapu, qu'ils tomberaient sur nous aussitôt l'eri mort, a envoyé à notre hospice son fils cadet, le futur eri, afin que sa présence contînt les gens de Tallarapu s'ils venaient avec de mauvaises intentions. Elle a aussi ordonné à tous ses serviteurs ainsi qu'à d'autres Indiens de monter sur les arbres avoisinant notre maison pour y être en sentinelles dans le cas où ils viendraient nous attaquer ; mais ils n'ont pas paru.

A neuf heures, nous sommes allés avec l'interprète voir le défunt et porter des consolations à la mer désolée. Nous sommes arrivés à l'endroit où était le corps, qu'on avait déposé dans la cabine de deux pirogues accouplées. Il y avait une grande multitude de gens formant un vaste cercle, au milieu duquel était le cadavre ; sa mère était auprès, pleurant amèrement. Son visage et le corps jusqu'à la ceinture étaient couverts de sang, qui coulait des blessures qu'elle se faisait à la tête avec une dent de requin. Nous avons pénétré dans l'intérieur du cercle, et passant sans parler à la femme inconsolable, nous nous sommes approchés du cadavre. Il avait la tête ornée de plumes noires posées sur le front comme une couronne, les bras croisés sur la poitrine, et le restant du corps couvert avec un manteau blanc. Quatre domestiques se tenaient au chevet du lit, et l'un d'eux éventait le défunt avec une branche de gingembre. Toute l'assemblée gardait un profond silence ; on n'entendait que les pleurs de la mère affligée et ensanglantée qui se promenait au milieu du cercle. A ce spectacle, nous nous sommes levés pour retourner à l'hospice. La *veuve*, voyant que nous allions la laisser sans lui parler, est sortie après nous derrière la case pour nous dire qu'elle irait à l'hospice pour se consoler. Nous lui avons dit de rester dans la case, de ne pas abandonner les gens qui s'y trouvaient réunis et que nous lui enverrions l'interprète pour la consoler. C'est ce qui a été fait. L'interprète est allé à elle, et lui a fait laver le sang dont sa tête et son corps étaient barbouillés ; il lui prit aussi la dent de requin avec laquelle elle se labourait la tête en signe de douleur.

Archives PF-Messager-19/06/1874

A midi, les Indiens du district d'Ajui (Pueu) sont arrivés. Ils étaient armés et poussaient des cris effroyables, déclarant la guerre à ceux d'Ojatutira et courant précipitamment du côté où se trouvait le corps de l'eri défunt. En entendant ce vacarme, ceux qui étaient au-dedans du cercle et gardaient le corps de l'eri, s'effrayant à la venue soudaine de tant de monde, abandonnèrent leur poste et passèrent de l'autre côté de la rivière. Mais un capitaine des gens d'Ajui qui se trouvait déjà là, en voyant arriver les siens avec l'intention de faire la guerre à Ojatutira, alla à leur rencontre une feuille de bananier à la main, ce qui est un signe de paix. Cela les arrêta un peu ; et le capitaine leur ayant expliqué que ceux d'Ojatutira ne voulaient pas la guerre, ils se calmèrent et accoururent avec de grands cris vers l'endroit où était le cadavre de l'eri. S'y arrêtant, ils prononcèrent par trois fois une certaine parole que nous n'avons pu entendre, mais que nous croyons être le signal de la paix ; car à sa suite ceux d'Ojatutira ont repassé la rivière et se sont joints aux autres Indiens sans qu'il survienne rien de nouveau. Quel pouvait être le motif de cette déclaration de guerre, nous n'avons jamais pu le savoir.

(A suivre.)

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 11 au 17 juin 1874.

NAVIRES ENTRÉS.

11 *juin*—Goël. *Whitey Brown,* de 17 ton., cap. Finlay, ven. de Huahine sans escale ; Meuel, Smidt et Cie armateurs et consignataires ; le capitaine chargeur : 37 porcs, 6 volailles, 15 barils ignames.

12 *juin*—Goël. *Favorite,* de 45 ton. cap. Fleming, ven. de Huahine sans escale ; Fleming armateur et chargeur : 702 kilos fungus, 1,048 litres huile de coco, 20 barils ignames, 120 volailles, 2 rouleaux tabac, 100 kilos coton, Boyd consignataire ; — W. Keane chargeur : 11 barils jus de citron, 3 barils mélasse, 26 carottes tabac, Wilkens et Cie consignataires ; — Fleming, chargeur : 3 pièces denims, 1 pièce toile à matelas, 2 demi-barils saumon, 2 caisses huitres, 1 caisse saumon, 200 cocos, Boyd consignataire.

12 *juin* - Côtre *Prowler,* de 46 ton., cap. Capell, ven. de Huahine ; le capitaine armateur et chargeur : 6,998 kilos coton, 141 kilos pulu, 126 kilos tabac, 287 kilos fungus, 537 kilos copras, 217 kilos nacre, 1,400 cocos, 26 gallons jus de citron, 20 gallons huile de coco, 675 kilos porc sur pied, 100 barils ignames, Raoulx et Cie consignataires.

17 *juin*—Brig-goël. *Nautilus,* de 173 ton, cap. Turner, ven. de San Francisco avec escale aux Marquises ; Turner, Chapman et Cie armateurs ; John Wells et fils chargeurs : 40 quarts-sacs farine, 16 caisses biscuit, 1 baril et 1 caisse beurre, 20 caisses huile de schiste, 10 caisses sucre, 10 caisses thé, 11 quarts barils vin, 1 paquet écaille, Laharrague consignataire ; — Viguier chargeur : 100 caisses huile de schiste, 60 demi-sacs farine, 9 colis contenant une voiture, 2 caisses quincaillerie, 3 caisses chaussures, 2 caisses sellerie, Fabra consignataire ; 25 quarts-sacs farine, 30 demi-caisses biscuit, 2 caisses beurre, 1 caisse chocolat, 4 barils bœuf, 4 barils et 2 demi-barils saumon, 1 baril verres de lampe, 10 sacs pommes de terre, 4 jeux malles de Chine, 1 sac graines pour oiseaux, 2 caisses bœuf, 2 caisses saindoux, 1 ballot chapeaux panama, Gillet consignataire ; — J. Pinet chargeur : 100 quarts-sacs farine, 20 demi-caisses biscuit, 100 nattes riz, Amiot consignataire ; — Redington et Cie chargeurs : 1 caisse parfumerie et flacons, Latière Bertrand consignataire ; 9 caisses médicaments, Robertson consignataire ; — Wellman, Peck et Cie chargeurs : 1 paquet lignes de pêche, 10 caisses thé, 3 barils beurre, 10 caisses huile de schiste, Boyd consignataire ; 50 caisses huile de schiste, 10 caisses huitres, Lazarus consignataire ; — Tobin, Davidson et Cie chargeurs : 4 caisses marchandises diverses, 4 caisses chaussures, 1 caisse parfumerie, 1 caisse fil à coudre, 1 balle et 1 boite indienne, Mme Redet consignataire ; — Rogers, Meyer et Cie chargeurs : 10 caisses saindoux, 10 barils saumon, 10 sacs pommes de terre, 50 boites et 10 caisses biscuit, 300 quarts-sacs farine, Wilkens et Cie consignataires ; — Saulnier et Cie chargeurs : 6 caisses allumettes, 15 caisses vin muscat, 17 caisses amandes, à ordre ; — A. E. Sabatier chargeur : 60,000 bardeaux, Laharrague consignataire ; — Hobart, Wood et Cie chargeurs : 1 caisse chaussures, Boyd consignataire ; — A. Crawford et Cie chargeurs : 1 boite marchandises, Raoulx consignataire ; — Daugherty chargeur : 1 paquet marchandises, Turner, Chapman et Cie consignataires ; — Turner et Rundless chargeurs : 3 caisses chaussures, 1 caisse horloges, 16 caisses lard, 4 paquets persiennes, 8 caisses beurre, 30 sacs pommes de terre, 1 feuille cuivre, 1 paquet rivets, 1 voiture pour enfant, 7 caisses marchandises diverses, 2 paquets pelles, 10 barils saumon, 1 caisse peinture, 10 caisses saindoux, 2 caisses encre, 28 caisses conserves, 76 quarts sacs et 60 demi-sacs farine, 20,000 bardeaux, 31,950 pieds bois, Turner, Chapman et Cie consignataires ; — Pinet chargeur : 200 demi-sacs et 400 quarts-sacs farine, 60 boites biscuit, 30 caisses biscuit, 12 boites biscuit fin, 30 sacs pommes de terre, 2 barils beurre, 1 barrique jambons, 12 barils clous, 6 caisses et 1 paquet manches de haches, 1 caisse hachettes, 4 caisses manivelles de meules, 4 caisses horloges, 1 barrique lampes, 50 douzaines balais, 24 paires fenêtres, 4 rouleaux cordages, 1 caisse fusils, 1 paquet cartouches, 60 pieds tubes en cuivre, 100 nattes riz, Brander consignataire ; — McGrath chargeur : 43 balles fungus, Turner, Chapman et Cie consignataires ; — Bradeley chargeur : 1 caisse matériel de photographie, Hoare consignataire ; — McGrath chargeur : 1 douzaine chemises, Meuel, Smidt et Cie consignataires ; — Loomis chargeur : 1 paquet livres et journaux, Poulsen consignataire ; — Bauer chargeur : 1 paquet livres et journaux, Croft consignataire.

NAVIRES SORTIS.

12 *juin* — Côtre *Elgin,* de 42 ton., cap. Simpson, all. à Anaa sans escale ; J. Brander armateur et chargeur : 100 demi-sacs farine, 5 caisses absinthe, 5 caisses vermouth, 8 caisses bière anglaise, 20 caisses eau-de-vie, 20 caisses vin, 2 barriques vin rouge, 2 caisses bière, 2 balles étoupes, 7 barils salaisons, 9 colis huile de lin et térébenthine, 5 caisses huile de schiste, 10 caisses biscuit, 50 nattes riz, 8 sacs haricots, 1 caisse saindoux, 1 caisse fers à repasser, 20 caisses savon, 4 barils cassonade, 5 caisses sardines, 2 caisses conserves alimentaires, 5 caisses quincaillerie, 4 colis indienne et coutil, 5 sacs pommes de terre, McLeane consignataire ; 1 sac haricots, 4 demi-sacs farine, 3 nattes riz, 1 sac sel, la Mission consignataire ; 6 demi-sacs farine, 3 nattes riz, 6 boites biscuit, 1 colis indienne, Marere consignataire.

12 *juin* — Goël. *Humboldt,* de 99 ton., cap. Sandford, all. aux îles sous le vent ; Meuel, Smidt et Cie armateurs, chargeurs et consignataires : 2 jeux malles de Chine, 3 caisses savon, 3 sacs sucre brut, 2 demi-barils sucre blanc, 5 touques peinture, 1 balle indienne, 21 rouleaux et demi cordages, 2 caisses huile de schiste, 2 caisses cognac, 2 touques huile de lin, 20 caisses genièvre, 8 caisses cognac, 10 nattes riz, 20 caisses biscuit, 1 baril bouteilles vides, 1 baril bouchons, 12 sacs farine, 3 barils saumon, 1 baril bœuf, 42 pièces mousseline, 12 pièces lignes de pêche, 12 pièces pareu bleu, 2 pièces pareu rayé, 2 douzaines livres, 12 chapeaux panama, 10 pièces faraoti, 60 couteaux, 24 paires ciseaux, 1 grosse coton, 4 douzaines chemises, 1,800 hameçons, 12 chapeaux noirs, 12 paires souliers, 5 pièces denims, 3 pièces coutil, 55 pièces indienne, 3 pièces toile, 6,000 pieds bois.

12 *juin* — Trois-mâts *Ionia,* de 174 ton., cap. Lovegrove, all. à Honolulu, avec escale à Papeuriri et Borabora ; J. Brander armateur et chargeur : 15 caisses à eau ; le capitaine consignataire.

12 *juin*—Goël. *Annie Laurie,* de 47 ton., cap. McCarthy, all. aux îles Hervey ; J. Brander armateur et chargeur : 2 caisses pantalons et chemises en laine, 2 caisses indienne, 4 demi-barils saumon, 2 sacs sel, 2 caisses poudre de chasse, 1,000 pieds bois, 6 nattes riz, 6 caisses biscuit, 12 quarts-sacs farine, 12 bêches, 1 caisse thé, 2 caisses haches, 1 touque huile de lin, 5 pots peinture, 1 caisse chemises et parapluies, 1 balle calicot, 2 balles indienne, 1 caisse bière, 1 caisse cognac, 2 jeux malles de Chine, 8 caisses savon, 5 caisses huile de schiste, 6 caisses genièvre, 1 caisse sardines, le capitaine consignataire ; 5 caisses indienne, 2 caisses quincaillerie, 474 pieds bois, Ershorn consignataire.

13 *juin* — Goël. *Argus,* de 5 ton., cap. Brenner, all. à Borabora sans escale ; le capitaine armateur, chargeur et consignataire : 1 caisse genièvre, 1 dame-jeanne rhum, 1 touque huile de lin, 1 caisse indienne, 2 portes, 1 caisse bière, 1 caisse mercerie, 1 caisse quincaillerie, 1 paquet pantalons, 6 paires boucles d'oreilles.

13 *juin* — Goël. *Staghound,* de 136 ton., cap. Piltz, all. à San Francisco, avec escale à Tautira ; Crawford et Cie armateurs et consignataires ; Raoulx et Cie chargeurs : 43 balles coton, 34 balles fungus, 2,654 kilos copras, 223 kilos nacre, 3,500 cocos, 27 gallons jus de citron, 250,000 oranges.

15 *juin* — Côtre *Lowisa,* de 19 ton., cap. Vincent, all à Tubuai sans escale ; Doom armateur et consignataire ; Wilkens et Cie chargeurs : 1,000 pieds bois, 2 barils saumon, 1 sac riz, 1 caisse quincaillerie, 2 pièces calicot.

16 *juin* — Goël. *Daisy,* de 23 ton., cap. Maru, all. à Apataki sans escale ; J. Brander armateur et chargeur : 100 quarts-sacs farine, 25 nattes riz, 5 caisses savon, 6 barils salaisons, 5 sacs haricots, 1 caisse huile de schiste, 1 caisse thé, 10 sacs biscuit, 597 pieds bois, 1 caisse fruits conservés, 1 caisse sardines, 1 caisse mercerie, 1 caisse indienne, 1 panier faïencerie, 5 barils cassonade, 2 barils mélasse, 40 sacs pia, Cébert consignataire.

17 *juin* — Côtre *Prowler,* de 46 ton., cap. Capell, all. à Atimaono sans escale ; Raoulx et Cie armateurs ; sur lest.

17 *juin* — Brig-goël. *Coronet,* de 95 ton., cap. Rose, all. à Auckland, avec escale à Rarotonga ; New Zealand Insurance Co. armateur ; Ryan chargeur : 35 barils jus de citron, à ordre ; — Clark chargeur : 24 sacs coton en graine, à ordre ; — A. C. Lond chargeur : 40 sacs coton, à ordre ; — J. Conner chargeur : 17 sacs coton, à ordre.

17 *juin* — Trois-mâts *Almy,* de 314 ton., cap. Freeman, all. à Honolulu sans escale ; le capitaine armateur et chargeur : 120 ton. charbon de terre (restant de son chargement à l'arrivée).

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INCENDIÉS

2e LISTE

U. D. .... fr.	35	Vesque	20
Guillóteau	5	Salven	35
Bonifénil	40		
Merlhes	20		490
Brell	20	Produit de la 1re liste.	6,312 50
Dolliard	25		
Martiny	20	Ensemble	6,802 50

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du jeudi 11 au mercredi 17 juin 1874 inclus.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

11 *juin.* Goël. du Protect. *Favorite,* de 45 ton., cap. Fleming, ven. de Huahine en 7 jours ; 3 passag. indigènes.

11 *juin.* Goël. du Protect. *Whitey Brown,* de 17 ton., cap. Finlay, ven. de Huahine en 2 jours.

12 *juin.* Côtre du Protect. *Prowler,* de 46 ton., cap. Capell, ven. de Huahine en 6 jours ; 5 passagers indigènes.

17 *juin.* Brig-goël. américain *Nautilus,* de 173 ton., cap. Turner, ven. de San Francisco en 23 jours ; 5 passag., MM. Georget, français, Dexter, américain, Mme Redet, anglaise, Mme Turner et 1 enfant.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

12 *juin.* Côtre du Protect. *Elgin,* de 42 ton., cap. Simpson, all. à Anaa ; 7 passag. indigènes.

12 *juin.* Goël. du Protect. *Humboldt,* de 99 ton., cap. Sanford, all. aux îles sous le vent ; 7 passag., MM. Collins, américain, Bishop, anglais, et 5 indigènes.

13 *juin.* Trois-mâts-barque du Protect. *Ionia,* de 174 ton., cap. Lovegrove, all. à Honolulu ; 1 passag., M. Staal, anglais.

13 *juin.* Goel. américaine *Staghound,* de 136 ton., cap. Piltz, all. à Tautira et de là à San Francisco.

14 *juin.* Goel. du Protect. *Argus,* de 6 ton., cap. Brenner, all. à Borabora.

14 *juin.* Goel. du Protect. *Annie Laurie,* de 47 ton., cap. McCarthy, all. aux îles Hervey.

15 *juin.* Côtre du Protect. *Lovisa,* de 19 ton., cap. Vincent, all. à Tubuai ; 6 passag. indigènes.

17 *juin.* Goel. du Protect. *Daisy,* de 23 ton., cap. Maru, all. à Apataki ; 7 passag. indigènes.

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

21 *mai.* Transport à vapeur français *Seudre,* 62 h. d'équipage, commandé par M. Gadaud, lieutenant de vaisseau.

1er *juin.* Goel. de l'Etat *Gazelle,* 30 h. d'équipage, commandée par M. Pelet Lautrec, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

20 *mai.* Goël. du Protect. *Déesse,* de 14 ton., cap. Meyrieux.

7 *juin.* Trois mâts-barque américain *Helen W. Almy,* de 314 ton., cap. Freeman.

7 *juin.* Trois-mâts-barque allemand *Peter Godeffroy,* de 410 ton., cap. Vendt.

7 *juin.* Goel. du Protect. *Marion,* de 56 ton., cap. Menzies.

11 *juin.* Goel. du Protect. *Favorite,* de 45 ton., cap. Fleming.

11 *juin.* Goel. du Protect. *Whitey Brown,* de 17 ton., cap. Finlay.

12 *juin.* Côtre du Protect. *Prowler,* de 46 ton., cap. Capell.

17 *juin.* Brig-goel. américain *Nautilus,* de 173 ton., cap. Turner.

Le no 7 du *Bulletin officiel* des Etablissements, année 1873, a paru aujourd'hui.

ANNONCES

Etude de Me Goupil, défenseur, rue des Beaux-Arts, à Papeete.

VENTE APRÈS FAILLITE D'UN IMMEUBLE SITUÉ A VARARI, DISTRICT *de Haapiti, île Moorea, en l'audience des criées du Tribunal de première instance, séant au Palais de justice à Papeete.*

L'adjudication aura lieu le mardi 21 juillet 1874.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra qu'il sera procédé le mardi vingt et un juillet mil huit cent soixante-quatorze, à huit heures du matin, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance, séant au palais de justice à Papeete, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné ayant appartenu au sieur Louis Jacolliot et à dame Marguerite Jacolliot, son épouse, ledit sieur Louis Jacolliot, actuellement absent, déclaré en état de faillite, comme associé de la maison Martiny, Jacolliot et Cie, par jugement du tribunal de commerce de Papeete en date du dix juin mil huit cent soixante-treize, dûment enregistré ;

Sur les poursuites et diligences de M. Pierre Bonnefin, demeurant à Faaa, île Tahiti, agissant en qualité de syndic définitif de la faillite Martiny, Jacolliot et Cie ;

Cet immeuble est situé à Varari, île Moorea. Il se compose de :

1o Une maison servant à l'habitation, divisée en deux pièces, avec varandes sur le devant et sur le derrière ; elle est construite en bois et crépissage et couverte en pandanus ;

2o Une construction indigène servant de magasin ;

3o Une autre construction indigène dans laquelle se trouve un four de boulangerie ;

4o De treize parcelles de terre contigües les unes aux autres ; lesquelles forment un domaine d'un seul tenant, d'une superficie totale de vingt-neuf hectares quatre-vingt-onze ares vingt-neuf centiares, dont une très grande partie est plantée de cotonniers ;

5o Des droits au bail emphytéotique de la terre de chefferie Pohua pour le temps qui restera à courir le jour de l'adjudication.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du tribunal civil de Papeete en date du cinq mai mil huit cent soixante-quatorze, enregistré, rendu sur requête de M. Pierre Bonnefin, syndic, avec l'autorisation de M. le juge-commissaire.

Cette vente aura lieu sur la mise à prix de quatre mille francs, fixée par ledit jugement, ci .... **4,000 f. 00**

Pour tous renseignements, s'adresser soit au greffe où ont été déposés les titres de propriété et le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, soit rue des Beaux-Arts, en l'étude du défenseur soussigné, poursuivant ladite vente.

A. Goupil, *défenseur.*

Enregistré à Papeete, le 8 juin 1874.
fo 74 ro, c. 4. Reçu : quatre francs — H. Richard. 104

PAPEETE.—IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

Archives PF-Messager-19/06/1874